

COMMUNAUTE DE COMMUNES

AIRVAUDAIS-VAL DU THOUET

33 Place des Promenades 79600 AIRVAULT



N° D2018-111

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Réunion Ordinaire du 12 SEPTEMBRE 2018

L'an deux mil dix-huit le douze du mois de septembre à 18 h 30 le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Airvaudais-Val du Thouet, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle des fêtes du Chillou, sous la présidence d'Olivier FOUILLET, Président de la CCAVT.

17 présents + 6 pouvoirs (23 votes) :

Membres titulaires présents :

- ✓ Commune d'Airvault : Olivier FOUILLET, Jacky JOZEAU, Lucette ROCHER, Maryse CHARRIER, Jean-Marie COLIN,
- ✓ Commune d'Assais les Jumeaux : Jean-Pierre CESBRON, Claude SERVANT
- ✓ Commune d'Availles Thouarsais : Daniel ROBERT
- ✓ Commune de Boussais : Jacques ROY
- ✓ Commune de Le Chillou : Jeanne BARIGAULT
- ✓ Commune d'Irais : Joël MEUNIER
- ✓ Commune de Louin : Monique NOLOT
- ✓ Commune de Saint-Loup-Lamairé : Jacques CHAUVEAU, Micheline REAU, Pascal BIRONNEAU
- ✓ Commune de Tessonnrière : Frédérique DAMBRINE
- ✓ Commune de Maisontiers : Jean-François COIFFARD

6 pouvoirs :

- ✓ Ludovic BARREAU a donné pouvoir à Pascal BIRONNEAU
- ✓ Jean-Michel PROUST a donné pouvoir Jean-Pierre CESBRON
- ✓ Claire SAINCOURT a donné pouvoir à Maryse CHARRIER
- ✓ Mathias DIXNEUF a donné pouvoir à Monique NOLOT
- ✓ Maryse BARIGAULT a donné pouvoir à Daniel ROBERT
- ✓ Céline PIGNON a donné pouvoir à Lucette ROCHER
- ✓ Eric VILAIN a donné pouvoir à Céline PIGNON (non valable)

Excusé (e) s : Ludovic BARREAU, Jean-Michel PROUST, Maryse BARIGAULT, Mathias DIXNEUF, Philippe MORIN, Céline PIGNON, Jacky PRINCAY, Claire SAINCOURT, Eric VILAIN, Jacques METREAU, Viviane CHABAUTY

Micheline REAU a été élue secrétaire de séance.

Date de la convocation : mercredi 06 septembre 2018

MEDIATHEQUE

Validation de deux conventions

Après délibération et à l'unanimité des membres présents ou représentés, le Conseil Communautaire

- ✓ Valide les conventions de partenariat mises en place entre la Médiathèque et le Centre Socio-Culturel, d'une part et l'association Imag'In Thouet, d'autre part, autour du projet de territoire nommé « #macampagne : Rendez-vous culturels en Airvaudais Val du Thouet » jointes en annexe.
- ✓ Autorise M. Le Président ou son représentant à signer cette convention.

Le Président, Olivier FOUILLET

Préfecture

079-200041416-20180912-D2018111-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 21-09-2018

Publication le : 21-09-2018

Pour copie conforme,
Le Président,
Olivier FOUILLET

COMMUNAUTE DE COMMUNES
AIRVAUDAIS - VAL DU THOUET
33 Place des Promenades
79600 AIRVAULT
Tél. 05 49 64 93 48



CONVENTION DE PARTENARIAT

Exposition photographique « Là où j'habite » pour le projet de territoire « #macampagne »

Entre

Communauté de Communes Airvaudais-Val du Thouet (CDC AVT),

Service Médiathèque

33, place des Promenades 79600 Airvault,

Représentée par Mr Olivier FOUILLET

En qualité de Président.

Et

IMAG'IN THOUET – Club photographique

4, Bd Voltaire, Maison des associations Le Granit

79600 Saint-Loup Lamairé

Représenté par Mr Dominique BARREAU

En qualité de Président

OBJET

La **Médiathèque Airvaudais-Val du Thouet** a pour mission de contribuer, par ses actions, au développement culturel du territoire. Dans ce cadre elle s'est inscrite dans le dispositif départemental Terre de Lecture(s). Ainsi, riche de cette opportunité, elle a fédéré autour de ce projet plusieurs acteurs du territoire dont l'association Imag'In Thouet.

L'association Imag'in Thouet, cherche des supports et des sujets photographiques pour permettre à ses membres de s'exercer, et de progresser dans l'art photographique. Intéressée par cette thématique, elle accepte de s'impliquer dans le projet Terre de Lecture(s) puisque la thématique de cette année en est « La Ruralité aujourd'hui ».

Il est donc convenu entre les parties, une action de partenariat visant à créer une exposition photographique ayant pour thème « La ruralité aujourd'hui » et qui pourrait **s'intituler « Là où j'habite »**.

La présente convention a pour but de définir les conditions de ce partenariat.

ART 1 OBJECTIFS DU PROJET

- Apporter un sujet photographique aux membres de l'association Imag'In Thouet ;
- Favoriser les partenariats avec les acteurs locaux ;
- Favoriser les échanges et les passerelles sur le territoire ;
- Modifier l'image de la bibliothèque en montrant son ouverture à d'autres supports que le livre et la lecture.

ART 2 DESCRIPTION DU PROJET

L'exposition photographique « **Là où j'habite** » est une création. Il s'agit d'une demande émanant du groupe de travail de projet de territoire sur le thème de la ruralité aujourd'hui. Ainsi elle fait partie du programme de **#macampagne**, rendez-vous culturels en Airvaudais Val du Thouet.

Elle sera constituée d'une vingtaine de tableaux, chacun réalisé par un membre volontaire de l'association Imag'In Thouet. L'idée étant de mettre en valeur le point de vue de ces photographes amateurs sur leur environnement avec une certaine esthétique.

L'association se charge des tirages en grand format des photographies sélectionnées et la met à disposition de la médiathèque et de ses partenaires pour ce projet.

Il a été également convenu que l'exposition serait installée à la médiathèque du **23 octobre au 10 novembre 2018**, et qu'elle serait itinérante sur le territoire durant le reste de la saison 2018/2019 (Le bar Le Chat Botté, le Granit à Saint-Loup, La Maison de retraite d'Airvault, le Pôle enfance, la maison de santé...).

D'autre part, il est proposé que les membres de l'association réalisent également un reportage photographique de certains rendez-vous de la manifestation **#macampagne** afin d'en conserver une trace visuelle, et de réaliser un diaporama des meilleurs moments pour communiquer sur le territoire autour de projet.

ART 2 CONDITION DU PROJET ET ENGAGEMENT DES PARTIS

Le service médiathèque de la Communauté de Communes s'engage à participer financièrement aux frais de tirages des photographies en grand format (environ 400 €) sur présentation de facture.

L'association reste propriétaire de la création originale.

Les deux parties s'engagent à respecter les objectifs et conditions ci-dessus.

À Airvault,

Le,

Pour la CDC AVT
Le président
O. FOUILLET

Pour l'association IMAG'IN THOUET
Le président
D. BARREAU

Préfecture

079-200041416-20180912-D2018111-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 21-09-2018

Publication le : 21-09-2018

Pour copie conforme,
Le Président,
Olivier FOUILLET

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
AIRVAUDAIS - VAL DU THOUET
33 Place des Promenades
79600 AIRVAULT
Tél. 05 49 64 93 48



CONVENTION

Partenariat entre la Médiathèque Airvaudais-Val du Thouet et le Centre socioculturel Airvaudais et Val du Thouet /

pour le projet de territoire « #macampagne »

Entre

**Communauté de Communes Airvaudais-Val du Thouet (CDC AVT),
Service Médiathèque**

33, place des Promenades 79600 Airvault,
Représentée par Mr Olivier FOUILLET
En qualité de Président.

Et

Le Centre Socio-culturel Airvaudais et Val du Thouet (CSC)

*16 ter Rue Emmanuel Bonnet
79600 Airvault*

Représenté par M. Stéphane AYRAULT
En qualité de Directeur.

OBJET

La **Médiathèque Airvaudais-Val du Thouet** a pour mission de fournir une offre culturelle et de promotion du livre, à tous les publics du territoire sans distinction, et propose, dans ce cadre, des animations tout au long de l'année.

Le Centre Socio-Culturel a pour but de favoriser et promouvoir le lien social local et a une mission d'animation et d'accompagnement de projets socio-culturels.

Un partenariat est mis en place entre la Médiathèque et le Centre Socio-Culturel autour du projet de territoire nommé « #macampagne : Rendez-vous culturels en Airvaudais Val du Thouet ».

La présente convention a pour but de définir les objectifs et les conditions de ce partenariat.

ART 1 OBJECTIFS DU PROJET

- Créer une action phare sur le territoire permettant de tisser des liens entre les populations et les générations ;
- Apporter une offre culturelle diversifiée ;
- Faciliter les échanges de public entre nos différentes structures ;
- Modifier l'image de la Médiathèque en proposant une présence effective sur le territoire ;
- Favoriser les partenariats avec les acteurs locaux.

ART 2 DESCRIPTION DU PROJET

#macampagne : rendez-vous culturels en Airvaudais Val du Thouet est une manifestation émanant du dispositif « Terre de Lecture(s) » de la Médiathèque Départementale des Deux-Sèvres et mené en partenariat.

Autour de cette question de la ruralité aujourd'hui (thématique 2018 de Terre de lecture(s)), et souhaitant mettre en lumière une image actuelle de notre territoire, la Médiathèque a mobilisé plusieurs partenaires dont le Centre Socio Culturel, pour inviter le public à **découvrir de nouveaux horizons par le biais de la culture.**

Dans ce cadre il est proposé la co-réalisation suivante :

- L'accueil du spectacle « Ca colle ! » de la Cie Boutabouh, ainsi que des ateliers de pratique artistique (clown) : 1 représentation le samedi 29 septembre et 2 ateliers d'1 heure chacun ;
- L'organisation d'ateliers vidéo pour les jeunes inscrits au PAJ en lien avec la Maison de Retraite du Val d'Or durant les vacances d'octobre (du 24 au 26 octobre, soit 8h d'ateliers encadrés par le réalisateur Jérôme Dubreuil (en partenariat avec la MDDS et Passeurs d'Images), ainsi que 2h de sensibilisation aux résidents de la Maison de retraite ;
- Des temps de découverte de la création vidéo avec la Table MashUp tout public à la Médiathèque
- Un programme d'itinérance de septembre 2018 à juin 2019, du Relais Petite Enfance avec la Médiathèque, sur plusieurs communes du territoire. 2 séances par mois pour le Relais petite enfance, 1 séance par mois avec la médiathèque en lien avec les clubs du 3^{ème} âge ;
- Le suivi de l'exposition « Là où j'habite » sollicitée auprès de l'association de photographes amateurs « Imag'In Thouet ».

Ainsi pour la mise en œuvre de ce projet, la Communauté de Communes :

- signera un contrat de cession avec l'association Compagnie Boutabouh pour l'accueil du spectacle et la mise en place des ateliers ;
- sollicitera une aide à la diffusion en milieu rural auprès du Conseil Départemental pour bénéficier d'un soutien financier pour l'accueil de la Cie Boutabouh ;

- passera commande à Jérôme Dubreuil pour les ateliers vidéo et l'utilisation de la Table MashUp ;
- passera une convention avec l'association Imag'In Thouet pour le financement de l'exposition « Là où j'habite » ;
- par le biais du service Médiathèque, organisera le planning de l'itinérance avec le Relais Petite Enfance sur l'ensemble de la saison (septembre à juin).

Une communication commune Médiathèque/Centre Socio-culturel sera réalisée, pour assurer la promotion de l'ensemble du projet.

Le Centre Socio-Culturel participera financièrement au projet.

ART 3 FINANCEMENT

Budget prévisionnel du projet en partenariat avec le Centre Socio- Culturel

Détail du budget :	Dépenses	Contributions partenaires	
Création exposition photographique (estimation)	400,00 €	Conseil Départemental	1 110,00 €
Spectacle « Ca colle ! »	850,00 €	Aide à la diffusion en milieu rural	576,00 €
Atelier clowns	180,00 €		
Ateliers numérique « MashUp »	1 370,00 €	Part CSC	657,00 €
Projection		Part Médiathèque	657,00 €
Frais de communication (estimation)	100,00 €		
Frais de réception (estimation)	100,00 €		
TOTAL	3 000,00 €		3 000,00 €
<u>A prendre en compte ultérieurement :</u>			
- Participation en nature de la municipalité d'Airvault en lien avec l'accueil du spectacle «Ça colle ! »			
- Frais de déplacement sur les différents RV en itinérance			

Les deux parties s'engagent à respecter les objectifs et conditions ci-dessus.

À Airvault,

Le,

Pour la CDC AVT
Le président
O. FOUILLET

Pour Le Centre Socioculturel
Le directeur
S. Ayrault

Préfecture

079-200041416-20180912-D2018111-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 21-09-2018

Publication le : 21-09-2018

Pour copie conforme,
Le Président,
Olivier FOUILLET

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
AIRVAUDAIS - VAL DU THOUET
33 Place des Promenades
79600 AIRVAULT
Tél. 05 49 64 93 48